

Compte rendu — Réunion du conseil d'établissement
8 juin 2023 18 h 30

1.0 Vérification du quorum

Étaient présents : Chérifa Azoug, Denis Boivin, Véronique Dupire, Julie Germain, Amine Kherroubi, Marie-Christine Lalonde, Milena Petretta, Zohra Sissi et Sylvain Turcot
Était absente : Ghizlane Jlila

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Amine Kherroubi appuyé par Chérifa Azoug

3.0 Adoption et suivis du procès-verbal du 4 mai 2023

Proposé par Amine Kherroubi appuyé par Julie

4.0 Parole au public

4.1 Jocelyne Prenoveau (voisine), Frédéric Rioux (parent) et Simon Aubin (parent) — 10 minutes.

Nous sommes des voisins de la rue Verville, les cours de nos maisons donnent sur l'agrandissement de l'école. Ils sont ici pour trouver des solutions à un problème qui a lieu derrière leur maison. Derrière l'agrandissement il y a un trottoir qui donne sur les cours des maisons. Il y a une porte dans cette section de la cour. Il y a quelques années, cette porte était barrée. Maintenant, la porte n'est jamais barrée, ce qui augmente la circulation des gens à cet endroit. Les personnes présentes mentionnent qu'elles cherchent une solution à la fois au bruit occasionné par la fermeture automatique de la porte et aux problèmes les soirs et fins de semaine par des gens qui ne respectent pas les règles d'utilisation de la cour.

La direction mentionne que le CSSDM ne veut pas que les clôtures soient barrées pour en empêcher l'accès, elle a fait des vérifications auprès des ressources matérielles qui lui ont confirmé cette information. Il y a quelques semaines, la direction a attaché la porte avec une corde afin que le bruit de fermeture soit réduit cette corde a été volée. La direction a également commandé des affiches afin d'informer les gens hors des heures scolaires des règles du terrain de l'école. Elle mentionne aussi que des centaines de personnes passent à cet endroit chaque jour pour aller à l'école.

Les membres du CÉ proposent plusieurs idées. La solution qui sera mise en place c'est que la porte sera bloquée ouverte durant les soirs et fins de semaine ainsi que lors des vacances pour réduire les bruits. Ce qui permet de respecter les orientations du CSSDM et de laisser l'accès aux membres de la communauté. D'autres éléments pourraient être mis en place à la rentrée.

5.0 Point de la présidence

5.1 Rapport final

La présidence invite tous les membres du CÉ à ajouter des éléments dans le rapport final sur la version en ligne. L'adresse web du document sera envoyée à nouveau aux membres. La direction demande qu'on lui envoie un courriel lorsque tout sera écrit.

6.0 Points de la direction

6.1 Nouvelles des nôtres — 3 minutes

Beaucoup de changement à l'école. Madame Martine la TES prend sa retraite, monsieur Jean du SDG a eu une promotion en classe principale vers une autre école. Il y aura l'accueil d'un nouvel aide-concierger, une nouvelle enseignante en musique et une nouvelle TES pour remplacer madame Martine. Il reste deux postes d'enseignement au secteur TSA, ainsi que des TES à combler. Il manque une personne pour la journée d'arts plastiques.

6.2 Budget 2023-2024 à adopter — 15 minutes

La direction présente le rapport du budget pour 2022-2023. La direction explique que différents budgets sont utilisés pour pourvoir les postes de plusieurs employés de l'école dans les fonds 1, 3, 7 et 8. Le budget pour l'aide aux repas et pour le tutorat seront de retour l'an prochain. Depuis cette année, l'aide alimentaire est partagée en deux versements afin que l'argent remis comble réellement les besoins sur le terrain plutôt que certaines écoles accumulent de l'argent.

CONSIDÉRANT que la présentation du budget est la résultante des discussions et des consultations menées et des besoins identifiés tout au long de l'année scolaire auprès de l'équipe-école. La plus grande dépense est représentée par le plan d'effectif qui a déjà été adopté. L'ensemble de la planification budgétaire doit se faire à l'intérieur des ressources et crédits qui nous sont alloués par le CSSDM distribués selon un modèle de distribution normalisé.

CONSIDÉRANT que les postes enseignants du fonds 1 sont ceux de la prévision 2 de l'année 2023-2024. Donc, la situation évoluera avec la déclaration au 30 septembre.

CONSIDÉRANT que pour l'année prochaine les paramètres de financement publiés par le ministère indiquent que les autres dépenses éducatives sont majorées de 1,45 % pour contrer les effets de l'inflation. Cette bonification nous a permis de bonifier les montants du matériel didactique du même taux.

IL EST DÉCIDÉ QUE le budget pro-forma soit adopté.

Proposé par Denis Boivin
Appuyé par Véronique Dupire

Adoptée à l'unanimité

6.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation — 10 minutes

Les membres du CÉ ont lu les documents déposés par la direction et proposent l'ajout du programme de médiateur et des comportements attendus en sortie. Ils proposent aussi l'ajout dans les forces du milieu de la promotion de l'activité physique et la grande quantité des activités pendant et après les heures de classe. Les membres approuvent les deux documents du plan de lutte.

Plan de lutte 2022-2023

CONSIDÉRANT les articles 75.1, 75.2 et 75.3 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) prévoyant que chaque école du Québec doit se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

CONSIDÉRANT l'article 83,1 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) prévoyant que le conseil d'Établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'École au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence spécifique à notre école a été élaboré avec la participation des membres du personnel ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation du plan de lutte est proposée par la direction de l'école pour adoption par le conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ d'adopter l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école tel que déposé.

Proposé par Denis Boivin
Appuyé par Véronique Dupire

Adoptée à l'unanimité

Plan de lutte 2023-2024

CONSIDÉRANT les articles 75.1, 75.2 et 75.3 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) prévoyant que chaque école du Québec doit se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

CONSIDÉRANT qu'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence spécifique à notre école a été élaboré avec la participation des membres du personnel ;

CONSIDÉRANT QUE ce plan de lutte est proposé par la direction de l'école pour adoption par le conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école tel que déposé.

Proposé par Denis Boivin
Appuyé par Véronique Dupire

Adoptée à l'unanimité

6.4 Projet éducatif à adopter — 10 minutes

La direction a lu l'environnement interne et externe du projet éducatif de l'école. Elle explique aussi les forces et les zones de vulnérabilité. Les deux objectifs sont d'augmenter à 75 % le nombre d'élèves ayant un résultat supérieur à 70 % dans la compétence lire. Et d'augmenter à 65 % le nombre d'élèves ayant un résultat supérieur à 70 % et plus dans la compétence résoudre.

CONSIDÉRANT que le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes ;

CONSIDÉRANT qu'il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif présenté est le résultat d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT que la cible a été choisie par les enseignants,

IL EST DÉCIDÉ QUE le projet éducatif 2023-2027 soit adopté tel que déposé.

Proposé par Denis Boivin
Appuyé par Véronique Dupire

Adoptée à l'unanimité

6.5 Liste de matériel scolaire — Fournitures scolaires (approbation) _ 2 minutes Les membres du CÉ approuvent les listes de fournitures scolaires

6.6 Transfert du fonds 4 vers le fonds 9 – 5 minutes Les membres du CÉ approuvent les transferts de fonds pour différents projets tels que le soutien à une famille, un gala pour les Guépards, l'achat de matériel pour les classes TSA, etc. pour un total de 1537,67 \$.

~~6.7 Trotinettes avec budget CÉ — 2 minutes~~

6.8 Thème de l'année 2023-2024 – 2 minutes

Le thème est : On apprend en bougeant. Puisque c'est une année olympique, ce thème sera mis de l'avant.

- 7.0 Point des enseignants
 - 7.1 Fête des finissants
Le 21 juin au soir de 18 h à 18 h 30 aura lieu la remise des diplômes avec les familles. Ensuite, les familles quittent et les enfants ont leur bal, des collations, des prix citron, etc. Les élèves recevront leur photo de finissant comme cadeau.

- 8.0 Point du service de garde
 - 8.1 Postes d'éducateurs 2023-2024
Les postes ont été envoyés, la majorité des postes sont signés. L'ajout de récréation dans la tâche de certaines éducatrices a modifié certains contrats.

 - 8.2 Retour sur la réglementation
Le CSSDM fait une mise à jour que le SDG vient de recevoir. Le document sera revu au regard de cette mise à jour.

- 9.0 Point du Comité central de parents
 - 9.1 Prochaine rencontre le 13 juin 2023.

- 10.0 Des nouvelles de l'O.P.P.
 - 10.1 Demain il y a la plantation des fleurs et le 15 juin il y aura un gâteau pour le départ de madame Martine à 16 h. La soirée des bénévoles aura lieu également le 15 juin à 16 h à la bibliothèque de l'école.

- 11.0 Sujet divers
 - 11.1 Gala des Guépards
Le 20 juin il y aura le gala des Guépards. Madame Andrée Martin une ancienne joueuse de tennis professionnelle s'implique depuis plusieurs années pour financer les activités sportives à l'école. Il y aura 16 prix remis aux élèves. Madame Andrée Martin sera éponyme pour un prix à l'élève féminine s'étant la plus démarquée dans son implication sportive.

 - 11.2 Autorisation sortie scolaire
Trois groupes du 1^{er} cycle iront le 16 juin prochain au Biodôme. La sortie est approuvée.

 - 11.3 Activités de fin d'année
Le 19 juin la compagnie Spin viendra pour la fête de la fin d'année avec des jeux géants.

Levée de l'assemblée.

Denis Boivin
Directeur

Mohamed Amine Kherrouby
Président